

<https://collectiflieuxcommuns.fr/?722-contre-la-constituante-2-2>



Contre la Constituante (2/2)

- Documents par thèmes - Pour un projet d'autonomie - Autonomie sociale : Démocratie directe -



Date de mise en ligne : jeudi 13 février 2014

Copyright © Lieux Communs - Tous droits réservés

(.../...)

[ContreLaConstituante](#)

ContreLaConstituante [Télécharger \(174 kio\)](#)

[Voir la première partie](#)

4 â€” Résultats possibles de cette Constituante & ratification

Mais passons là encore et imaginons qu'enfin l'assemblée soit parvenue à se mettre d'accord sur un texte, et que celui-ci soit soumis à ratification à la po-pulation par référendum. De quoi cette Constituante sans révolution peut-elle accoucher ?

Une constitution parfaite mais inapplicable

Commençons par le meilleur des cas : la constitu-tion finale pose les principes d'une véritable démocra-tie di-recte, prononçant la dissolution de tous les corps oligarchiques qui régissent le pays, des ministères aux média en passant par les trusts, et instaurant assem-blées générales, contrôle des délégations, tirage au sort, autonomies locales, tribunaux populaires, etc. Suppo-sons que la population française l'adopte par référen-dum et voici donc nos 40 mil-lions de citoyens, à qui l'on a demandé d'attendre patiemment depuis le début, se ré-veillant un beau ma-tin, conviés par injonctions gouvernementales à intervenir dans des assemblées où ils n'ont jamais mis les pieds, à prendre en charge des tâches dont il n'ont même jamais entendu parler, contrôlant des délé-gués à l'aide de dis-positifs jamais expérimentés, invité à réinventer un travail qu'ils n'ont ja-mais osé re-mettre en cause, à appliquer des lois in-compréhensibles, etc. sans même parler des consé-quences concrètes, matérielles et économiques des choix faits par leurs délégués, si jamais ceux-ci avaient pris conscience de l'inéluctable déplétion éner-gétique et opté pour une décroissance... Évidence pre-mière : une constitution ne vaut que si elle répond, peu ou prou, aux aspirations du peuple â€” et une démocratie directe im-posée par en haut rap-pellerait de bien mauvais souve-nirs, celui de Khadafi et de son funeste *Livre vert* pour ne citer que le plus caricatural, et parmi les derniers d'une longue série.

Il y aurait, bien sûr, la possibilité d'une ratification articles par articles. Mais en ce cas les débats, tar-difs mais passionnés, qui se dérouleront alors ne manque-ront pas de pousser à la réécriture du texte final, ne se-rait-ce que pour lui donner une orientation cohérente et significative.

Il ne serait pas étonnant qu'une majorité de la po-pulation renvoie plutôt une nouvelle Constituante au travail, et continue à vaquer à ses occupations â€” en es-pérant que tous ceux qui voient tout ce processus d'un mauvais œil depuis le début veuillent bien garder l'arme au pied.

Une crise politique sans précédent

Car tel est l'enjeu : si la nouvelle constitution opère un réel changement vers un partage élargi du pou-voir, il y a fort à parier que ses opposants n'en resteront pas là, et ouvriront une crise politique profonde, sinon un affrontement, que les pro--Constituantes cherchent justement à contourner. Un bref regard sur le déclenchement de la guerre ci-vile espa-gnole à l'été 1936 montre que les puissants se laissent rarement déposséder avec le *fair--play* souhai-té. Plus grave encore : cela fait des décennies que les crises multiples qui traverses nos sociétés s'amplifient et commencent à interagir dangereusement. Et cela fait des décennies que les populations demandent massivement à d'autres de les résoudre. Qu'il s'agisse du chaos économique, des tensions internationales, de la fragmentation des territoires [1], d'émeutes nihi-listes ou de retour aux archaïsmes religieux, le contexte inévitablement précaire dans lequel travaillera la Constituante sera extrêmement anxiogène. Ni la population, encore une fois dépossé-dée des moyens de s'approprier la situation, ni l'Assemblée Constituante, rivée à sa tâche, n'auront de marge de manœuvre. La magie qui nimbe aujourd'hui le terme de « démocratie » pourrait bien se dissiper au contact de réalités désagréables â€” sans même évoquer les « opérations Condor » que des puissances étran-gères , les milieux

militaires et autres « services » français pourraient bien déclencher. Avaliser la nouvelle constitution sera alors plutôt une manière de faire cesser une dangereuse instabilité. Le cas égyptien de ce mois de janvier 2014 est encore instructif de ce point de vue.

Retour à la normale

Mais les idéologies contemporaines n'ayant jamais été remises en causes et l'époque des « trente glorieuses » restant l'horizon implicite de tous les comportements, tout porte plutôt à croire que l'assemblée accouchera d'une constitution sans grandes ruptures avec les précédentes. Bien sûr seront insérés ici ou là des articles novateurs, contre-balançant quelques profondes régressions dont notre époque a le secret. Mais le but final, avoué ou non, n'est-il pas essentiellement la réconciliation du peuple avec lui-même et avec ses élites enfin « moralisées » ?

« *Le véritable esprit de 1789 consiste à penser, non pas qu'une chose est juste parce que le peuple le veut, mais, qu'à certaines conditions, le vouloir du peuple a plus de chances qu'aucun autre vouloir d'être conforme à la justice.* »

Note sur la suppression générale des partis politiques Simone Weil, 1940, Climats, 2006.

On le voit, de la convocation de l'assemblée Constituante au texte final, ce proto-scénario est grevé d'approximation, d'illusions et de problèmes insolubles dans le cadre dans lequel il est posé. Ces insuffisances nous semblent faire système et révéler des biais idéologiques dont il faudrait dégager la réflexion.

Les biais idéologiques de la démarche

On pourrait résumer les critiques précédentes à travers trois contradictions.

L'écriture d'une constitution n'est pas adapté à la situation actuelle. La question d'une autre constitution peut être un processus invitant chacun à envisager une autre société, à partir des expériences concrètes de chacun, mais elle ne peut qu'être *l'amorce* d'une réflexion générale sur le monde que nous voulons, et, avant toute chose, sur le monde *tel qu'il est*. En désignant la constitution comme « *la cause des causes* » (ont-ils jamais entendu parler du Royaume-Uni ?), les pro-Constituantes relaient la mystification des Modernes qui veut que le fonctionnement d'un pays se résume à quelques pages imprimées, conjurant la réalité immaîtrisable d'une collectivité s'auto-définissant perpétuellement dans les comportements quotidiens de tout-un-chacun [2]. Une constitution est le condensé d'une destinée qu'un peuple se donne, en acte, l'avenir qu'une population vit, sinon déjà, du moins en puissance. La confusion mentale actuelle, la sénilité sans fins des vieilles lunes idéologiques, les mirages consuméristes, l'inter-pénétration voulue de la vie avec les réseaux étatiques, la renaissance des peurs et des haines archaïques, tout cela forme une *pensée-éclatée* très éloignée de ce que requiert un projet de société populaire et vivant. Maintenir, *hic et nunc*, que la priorité doit être l'écriture d'une Constitution, quel qu'en soient les modalités, c'est le faire, inéluctablement par contumace du peuple.

Le tirage au sort n'est pas adapté à la société telle qu'elle est. Dispositif égalitaire, le tirage au sort des délégués, plus que tout autre, sous-entend une collectivité entièrement travaillé par la perspective individuelle et collective de l'exercice du pouvoir. Alors que les pro-Constituantes ne l'entendent que comme *un moyen de créer une représentation vraiment représentative*, le tirage au sort est autant un processus de désignation qu'un moyen

d'auto-éducation d'un peuple : il nécessite la régularité, la rotation des mandats et la généralisation, non seulement pour être re-présentatif au fil du temps, mais surtout pour devenir *mode de gouvernement*, et culture particulière d'une société qui fait corps avec ses institutions et s'édifie par leur entremise. Sinon, il n'est que déguisement de l'auto-désignation des plus aptes, paravent à l'influence déterminante de quelques « conseillers », c'est-à-dire maintien des mécanismes de domination sous couvert de nomination de « bons élus », jaillis miraculeusement d'une plèbe perpétuellement passive. La diversité de son usage dans l'histoire [3], et l'intérêt que lui porte les apprentis-oligarques contemporains devrait faire réfléchir [4].

Le tirage au sort pour l'écriture d'une constitution. L'importance écrasante qu'est l'écriture d'une constitution est difficilement compatible avec son écriture par quelques délégués tirés au hasard *et non contrôlés*. A moins de supposer, perspective cauchemardesque, une population homogène et unanime à laquelle au quel cas la Constituante est une formalité de quelques jours la discussion des grands principes politiques et philosophiques, la décision des grandes orientations du pays, la prévisions des mécanismes organisant l'essentiel de la société, la mise au point des dispositifs d'exercice et de contrôle du pouvoir, tout cela ne peut qu'avoir eu lieu au sein du peuple lui-même, engageant la quasi-totalité des individus dans une confrontation tous azimuts d'opinions. Les grands clivages de celles-ci doivent alors pouvoir se retrouver dans l'organe constituant et les délégués le composant doivent pouvoir être sommés de rendre régulièrement des comptes, sans que le hasard puisse donner l'avantage aux uns ou aux autres contre l'argumentation rationnelle et la délibération collective. Lier tirage au sort et écriture d'une constitution c'est, quel que soit le contexte, livrer l'avenir d'un pays aux mains de quelques-uns, aussi bien intentionnés soient-ils.

Une démocratie directe sans peuple

Les pro-Constituantes reprennent donc des éléments propre à la démocratie directe, mais sans les extraire des fondements de ce qu'on appelle la « philosophie politique » moderne, qui allie le formalisme juridique, le système re-présentatif et l'aphonie du peuple. Plus grave encore : ils avalisent l'amnésie du XIXe siècle et entérinent le déni du XXe, en ignorant l'histoire moderne des peuples en quête de liberté. L'image qui se dégage de tout cela est bien celle d'une *révolution sans peuple*, guidée pacifiquement par quelques bons élus garantis par la seule *technique* du tirage au sort [5]. C'est là la solution trouvée pour contourner deux obstacles qui se dressent inévitablement face à quiconque se réclame de l'émancipation de tous et de chacun.

C'est d'abord l'héritage inassumable de tous les courants marxistes-léninistes du XXe siècle, qui ont noyés l'aspiration à l'autonomie dans l'autoritarisme, la logomachie et la fossilisation, rivalisant avec les barbaries [6] nazies, empêchant toute réappropriation des expériences populaires d'auto-institution de la société. Mais l'oubli n'est pas le deuil, et cette occultation, on l'a vu, condamne les pro-constituante à une terrible cécité.

C'est, ensuite, l'époque contemporaine où les tenants de la démocratie directe se trouvent face à un peuple qui n'en veut que dans la mesure où elle sera la *garante* de petites jouissances privées que la crise économique, le pillage de la planète et l'attrait du modèle occidental condamnent à plus ou moins long terme [7]. Les mouvements qui se sont produits, qu'il s'agisse des mouvements sociaux français ou des « indignés » français ou grecs, sont marqués par la réaction face à la disparition progressive d'un monde qui promettait abondance et sécurité [8]. Cette réaction prend parfois des formes démocratiques, mais peut aussi s'incarner et c'est de plus en plus souvent le cas dans des mouvements d'extrême droite, nationaliste comme en Grèce, ou religieuses comme en régions musulmanes. Face à ce fait massif, nos pro-Constituantes tentent de faire l'économie de ce peuple trop incertain, de la même manière qu'à l'opposé, les démagogues par vocation hallucinent une population idéalisée et sans contradictions [9]. Dans les deux cas, une question, primordiale à nos yeux, n'est pas posée : Celle du type d'individu que forme la société, qu'elle exige pour son maintien, qu'il s'agisse de l'individu actuel, son comportement, sa mentalité, ses réflexes, ses désirs et ses représentations, ou de l'individu requis pour et par une société

démocratique [10].

Finalement, on peut inscrire cette idée d'une Constituante tirée au sort dans le courant des doctrines réformistes qui émergent systématiquement en période d'oligarchie délégitimée et de risques de déclassements massifs pour les classes moyennes en plein désenchantement : il y est question, à chaque fois, d'aménager le cadre existant en empruntant froidement quelques *techniques* ou dispositifs démocratiques plus ou moins radicaux, pour que se dégage une élite responsable capable de remettre le pays dans le droit chemin du progrès et de maintenir le niveau de vie. Ainsi, il n'y aurait qu'à convaincre chacun de la pertinence d'une Constituante tirée au sort, la magie du dispositif fera le reste, et si débat, conflit, déchirure ou violence il y a, ce sera dans l'enceinte feutrée d'une assemblée rassemblant ce peuple miniature que l'on pourra toujours congédier si d'aventure la pièce tournait mal. De ce point de vue, il est possible de comprendre les relations baroques qu'É. Chouard entretient avec des milieux nationalistes, antisémites ou complotistes : elles relèvent sans doute moins d'une volonté confuse de renouer avec une population depuis longtemps abandonnée par la gauche et l'extrême-gauche [11] ou de tendances personnelles inavouées que de l'idée que tous les clivages seront surplombés et transmués par les séances de l'Assemblée Constituante, véritable boîte noire chargée (et sans doute investie tel par la population) de résoudre par procuration les problèmes colossaux que nous posent un XXI^e siècle qui ne s'annonce pas chantant.

« 41. Lorsque les hommes se rassemblent constamment par petits groupes et se parlent à l'oreille, le général a perdu la confiance de l'armée »

Sun Tzu, *L'art de la guerre*

Le lecteur sera déçu : il n'y aura pas, en conclusion, de Grande Solution Proposée. Non pas que la question de l'avenir souhaitée ne se poserait pas, ou que le chemin menant à des sociétés viables et vivables ne se pose pas : tout au contraire, nombre de nos écrits depuis des années insistent, et traitent, de l'importance de ces interrogations si décriées. C'est plutôt que les réalités contemporaines, hétérogènes, enchevêtrées, complexes et instables, ne permettent aucun raisonnement *toutes choses égales par ailleurs*. Notre seule certitude qui traverse tout ce texte : la transformation de la société visant la démocratie directe ne peut être qu'une *auto-transformation* des institutions comme de l'individu, indissolublement liés, par l'action autonome des gens, ce qui revient à dire qu'elle doit être désirée, travaillée, mûrie dans le quotidien de chacun, qu'elle exige la lente auto-formation d'un peuple à travers une myriade de contre-institutions. C'est ce que montre l'histoire bien comprise de la Grèce Antique comme celle des révolutions de ces derniers siècles [12], et c'est ce qui semble être le point aveugle des pro-Constituantes. Il n'y a pas de Solution. mais il y a une foule d'expériences historiques qu'il nous est impossible d'ignorer. On peut évoquer les sections révolutionnaires de 1789 et la Commune de Paris, bien sûr, mais même si on s'en tient au XXI^e siècle, on peut citer les soviets russes de 1905 et 1917, les *Rätes* allemands de 1918-1919, les collectivités révolutionnaires de l'Espagne de 1936, les *conseils* d'insurgés hongrois de 1956 [13], les *comités de quartiers* de Mai 68. Plus récemment, en 2011, il y a eu les comités de sécurité du soulèvement tunisien [14], les assemblées générales grecques [15], espagnoles et mêmes américaines [16]. Que nous disent ces expériences ? Que l'aspiration du peuple à l'auto-gouvernement part toujours de formes d'organisation élémentaires, que les gens commencent toujours par élaborer une société *à leur échelle*, avec leurs moyens et la *réflexion pratique* qui est la leur.

Il s'agit alors, d'abord et avant tout, d'un vaste mouvement de (re)socialisation, de libération de la parole dans les espaces les plus quotidiens, la rue, le quartier, le travail, la famille. La formation spontanée de ces groupes restreints rompt avec l'ordre ancien, relations sociales, réflexes conformistes, automatismes mentaux. Elle permet de faire le point sur la situation, de discuter de la marche à suivre et d'assurer un minimum de sécurité physique et affective pour chacun. Si le mouvement s'étend et prend de l'ampleur, progressivement, la coalition de ces petits groupes en

assemblées locales institue une auto-organisation qui conduit à une gestion matérielle, par les gens eux-mêmes, des lieux d'habitation, de travail et de ravitaillement. Ces assemblées deviennent alors également le lieu de la confrontation, de l'élaboration et de la diffusion des opinions de tous, de la mise au point de formes d'action visant partout la destitution des dirigeants, l'auto-organisation de la population et la protection des personnes. L'étape suivante, la révolution proprement dite, la rupture d'avec l'ordre institutionnel existant, prend des formes différentes en fonction des lieux et des époques : il s'agirait pour nous de regrouper d'abord toutes ces collectivités en *assemblées communales souveraines* puis de les articuler les unes aux autres à des échelles plus grandes sous forme de *fédérations* puis de *confédérations*, déposant un-à-un tous les pouvoirs en place et s'y substituant, selon les principes de contrôle des délégués et de rotation des tâches.

Ce n'est qu'alors que la question d'une nouvelle constitution pourra se poser, entérinant un fonctionnement inventé, fondé, expérimenté, et compris par tous.

Ce processus [17] ne garantit certainement pas l'instauration d'une démocratie directe. Les problèmes qui surgiront face à une population s'engageant dans une telle voie sont énormes mais ce seront *les nôtres*. Il dessine, selon nous, la possibilité pour le peuple de se reconstituer *en tant que corps et que sujet politique*, de changer ses institutions en même temps qu'il se change lui-même, auto-transformation individuelle et collective sans laquelle la démocratie directe n'est qu'un vain mot.

Collectif Lieux Communs juin 2013- janvier 2014

[1] On lira par exemple le très stimulant *Fractures françaises* de C. Guilluy (Flammarion 2010), ou encore *La crise qui vient, la nouvelle fracture territoriale* de L. Davezies, (Seuil 2012), qui renouvellent l'approche de la « question sociale », can-tonnée depuis des décennies, et à dessein par le pouvoir, à celle des « banlieues » et des critères ethno-raciaux.

[2] Ainsi, la constitution française de 1958 ne fait qu'entériner le déclin des conflits sociaux et politiques tels qu'ils ont bouleversé le continent depuis des siècles et certainement pas le décréter. Le baptême du feu se fera dix ans plus tard, en Mai 68, dont l'échec la consacra.

[3] On lira par exemple de Yves Sintomer, « Petite histoire du tirage au sort en politique . D'Athènes à la Révolution française », La Vie des idées, 9 avril 2012. <http://www.laviedesidees.fr/Petite-...>

[4] Voir par exemple « Au sort, citoyens ! », article de Pierre-andré Achour (Ancien secrétaire régional des Verts-Lorraine, président de Forum les débats) dans Libération du 11 avril 2013 (<https://collectiflieuxcommuns.fr/sp...>) qui laisse imaginer une dérive à la florentine, où les dispositifs égalitaires comme le tirage au sort étaient l'objet de tous les soins de l'oligarchie *qui en tirait sa légitimité*. Cf. sur ce point *Le clan des Médicis. Comment Florence perdit ses libertés (1200-1500)* de J. Heers (Per-rin 2008).

[5] Les variantes, comme l'organisation de constituantes départementales ou même municipales, maintiennent étrangement les mêmes principes, comme si c'était *précisément* la délibération populaire qu'il fallait éviter.

[6] Cf. « Devant l'abîme de l'anéantissement, le pas de côté des hommes modernes », de L. Leylavergne, disponible sur le site.

[7] Voir à ce propos « Keynésianisme improbable » de Guy Fargette « Le Crépuscule du XXe siècle » n°25, décembre 2012, disponible sur le site.

[8] Sur les premiers on lira « Notes sur le mouvement social d'octobre 2010 », brochure n°16 *Une lutte à la croisée des chemins*, Mars 2011, sur les seconds notre tract « Mouvements des "indignés" : potentialités, limites, perspectives », et sur les troisièmes : « Enjeux politiques et anthropologiques du mouvement grec pour la démocratie directe », dans la brochure n°18bis *Le mouvement grec pour la démocratie directe*. Octobre 2011, textes disponibles sur notre site.

[9] C'est ainsi qu'il faut comprendre le second volet de l'entre-prise anxiolytique de E. Hazan & Kamo, *Première mesures révolutionnaires* (La fabrique 2013), qui fait suite à l'anti-dépressif *L'insurrection qui vient* (La fabrique 2007). On s'interrogera au passage sur l'utilisation du pseudonyme *Kamo*, notoirement porté par un bolchévique compagnon de Staline.

[10] Et que laisse totalement dans l'ombre la formule de J. Ran-cière qui définit la démocratie comme « *Le gouvernement de n'importe qui* » : l'individu démocratique tel qu'il est *apparu* dans l'histoire, et tel qu'il disparaît sous nos yeux, *n'est précisément pas* n'importe qui.

[11] On lira à ce sujet l'œuvre de J.-C. Michéa, et notamment *Les mystères de la gauche : de l'idéal des Lumières au triomphe du capitalisme absolu* (Climats 2013), ou C. Guilluy, *op.cit.*, et particulièrement le chapitre « La gauche française dans le ghetto ».

[12] Sur le lien entre les deux on lira, largement inspirée de C. Castoriadis, « Les anciens et les modernes », p. 41 sqq. dans l'article « La démocratie directe contre la "démocratie représentative" » de notre brochure *Démocratie di-recte... op. cit.*

[13] Sur cet événement méconnu et recouvert par les héritiers des régimes totalitaires « de Gauche », Cf. *La source hongroise*, de C. Castoriadis (1976), ainsi que *Sur les conseils ouvriers de Hongrie*, de H. Arendt (1958), regroupés en brochure sur notre site, rubrique « Brochures ».

[14] Voir « Retours de Tunisie », dans la brochure n°17bis, *Les soulèvements arabes face au vide occidental, L'exemple tuni-sien, se-conde partie*, mai 2011. A noter l'initiative *Doustour-na*, « Notre constitution » (<http://doustourna.org/>), qui visait l'établisse-ment d'une constitution à partir de délégués re-layant les avis de la population rencontrée à travers une multi-tude d'assem-blées te-nues dans le pays.

[15] Voir les brochure n°18 & 18bis, *Le mouvement grec... op.*

[16] On lira à ce propos de très bon article de Thomas Frank « Occuper Wall Street, un mouvement tombé amoureux de lui-même. Le piège d'une contestation sans revendication » (Le Monde Diplomatique janvier 2013) qui montre très bien un autre exemple de fétichisme qui vient combler un vide culturel et politique, et sans doute plus grave, une absence de réelle volonté de transformer les choses. Texte disponible sur le site.

[17] Ce thème sera largement traité dans le troisième volet (à pa-raître courant 2014) de notre brochure *Démocratie directe : Prin-cipes, enjeux et perspectives, troisième partie : Ce que serait une société démocratique.*